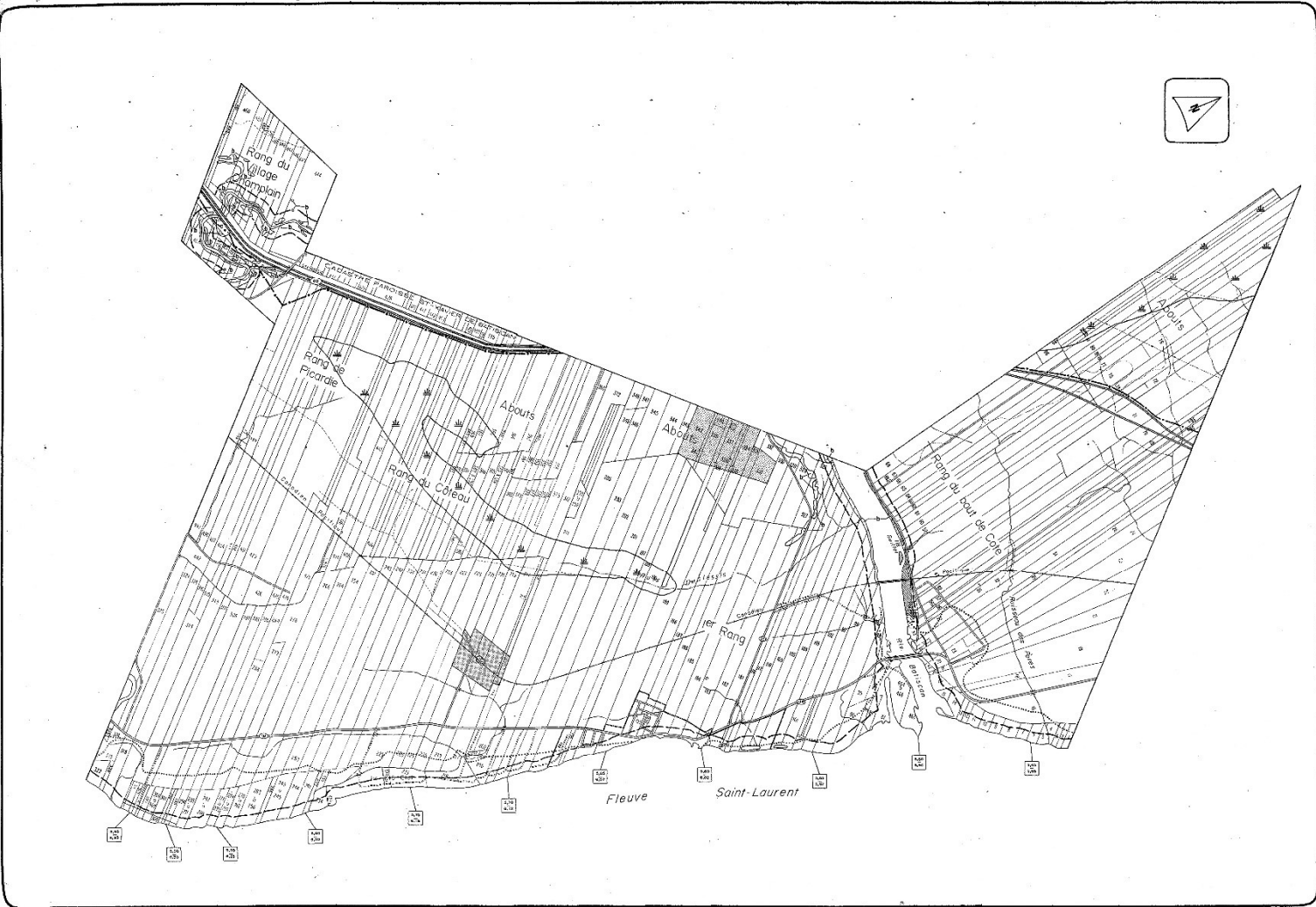




BATISCAN



**CONTRÔLE
INTÉrimAIRE**

- limite de la zone de risques d'inondation
- zone inondable de grand courant
- cote d'inondation (récurrence 20 ans), en mètre
- cote d'inondation (récurrence 100 ans), en mètre
- zone de risques élevés de glissements de terrain
- zone de risques moyens de glissements de terrain
- zone de risques faibles de glissements de terrain
- sols de très faible perméabilité
- limite de la zone d'encadrement naturel
- point de captage d'eau potable (périmètre immédiat)
- périmètre de protection des points de captage
- limite de la zone agricole désignée



LOCALISATION DE LA MUNICIPALITÉ

SOURCES
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec, 1985.
Ministère de l'Environnement du Québec, 1985.
Municipalités constituantes, 1986.

No	RÉVISION	Par	Date

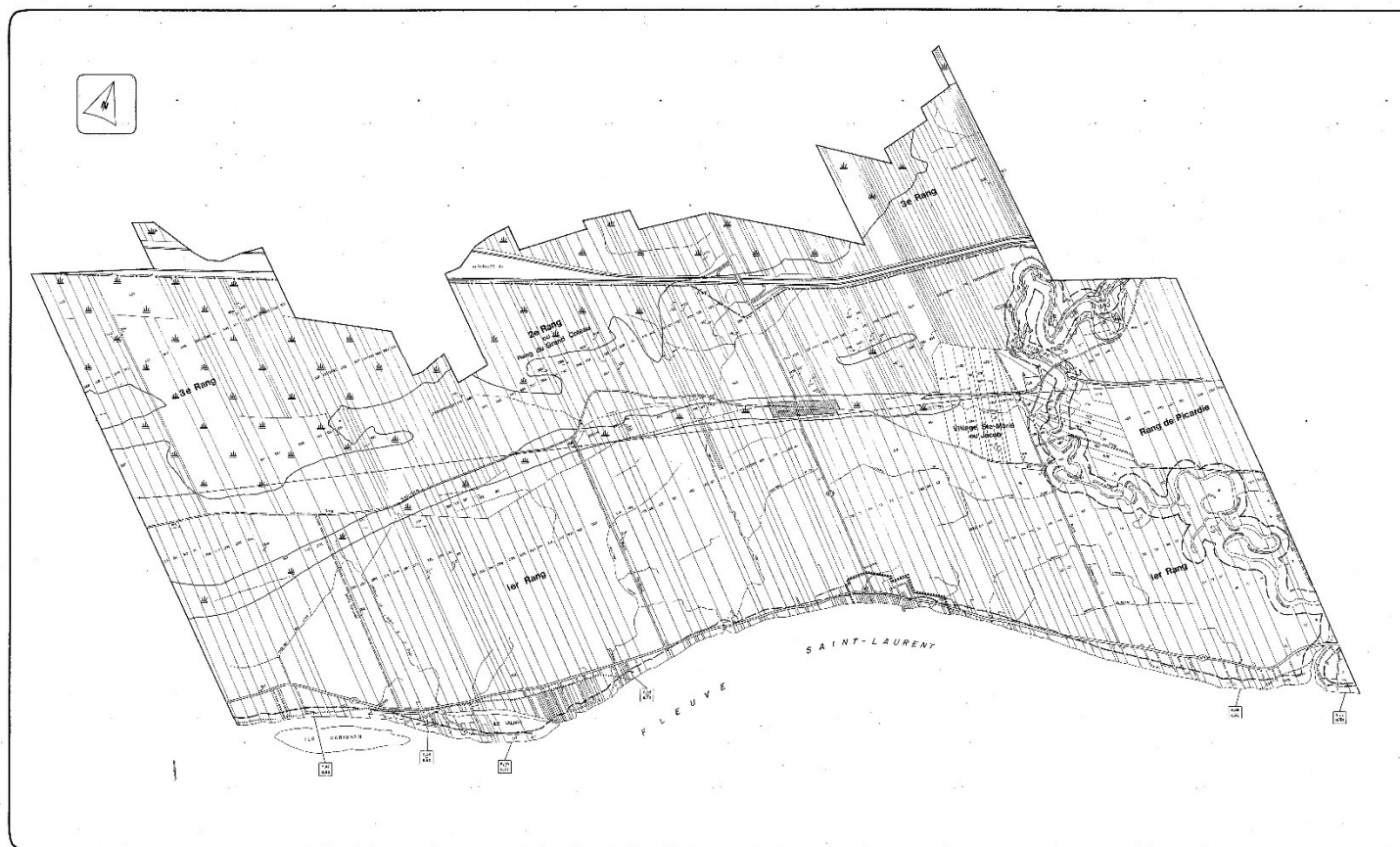
CARTOGRAPHIE
Daniel Gagnon
Marc Pannetier
DATE
octobre 1986

VÉRIFICATION
APPROBATION
Président
Robert Rousselle
Secrétaire-trésorier
André Levesque
Date de l'approbation
21 février 1987

PRIORITÉ
PLAN NO
86-3204-RC1

ÉCHELLE
1:25000
0 50 100 150 m

Le présent document est une reproduction, sans garantie de droit, des données de la MRC de Batiscan.



CHAMPLAIN



CONTRÔLE INTÉRIEURE

- limite de la zone de risques d'inondation
- cote d'inondation (récurance 100 ans), en mètre
- cote d'inondation (récurance 500 ans), en mètre
- zone de risques élevés de glissements de terrain
- zone de risques moyens de glissements de terrain
- sols de très faible perméabilité
- limite de la zone d'encadrement naturel
- point de captage d'eau potable (perméable, immodifiable)
- périmètre de protection des points de captage
- limite de la zone agricole désignée
- site du patrimoine

LOCALISATION DE LA MUNICIPALITÉ



CHAMPLAIN se trouve dans les limites de la Commission de la Capitale (MRCF).
Municipalité de Champlain, Québec, P.Q.
Municipalité de Champlain, P.Q.
FICHE DE CAPTE: voir le tableau ci-dessous
Date de mise à jour: voir le tableau ci-dessous

AN	REVISION	Par	Date

CARTOGRAPHIE

Carte: 1:25 000
Mise à jour: 1995

PROJET

PROJET: 85-3205-RC

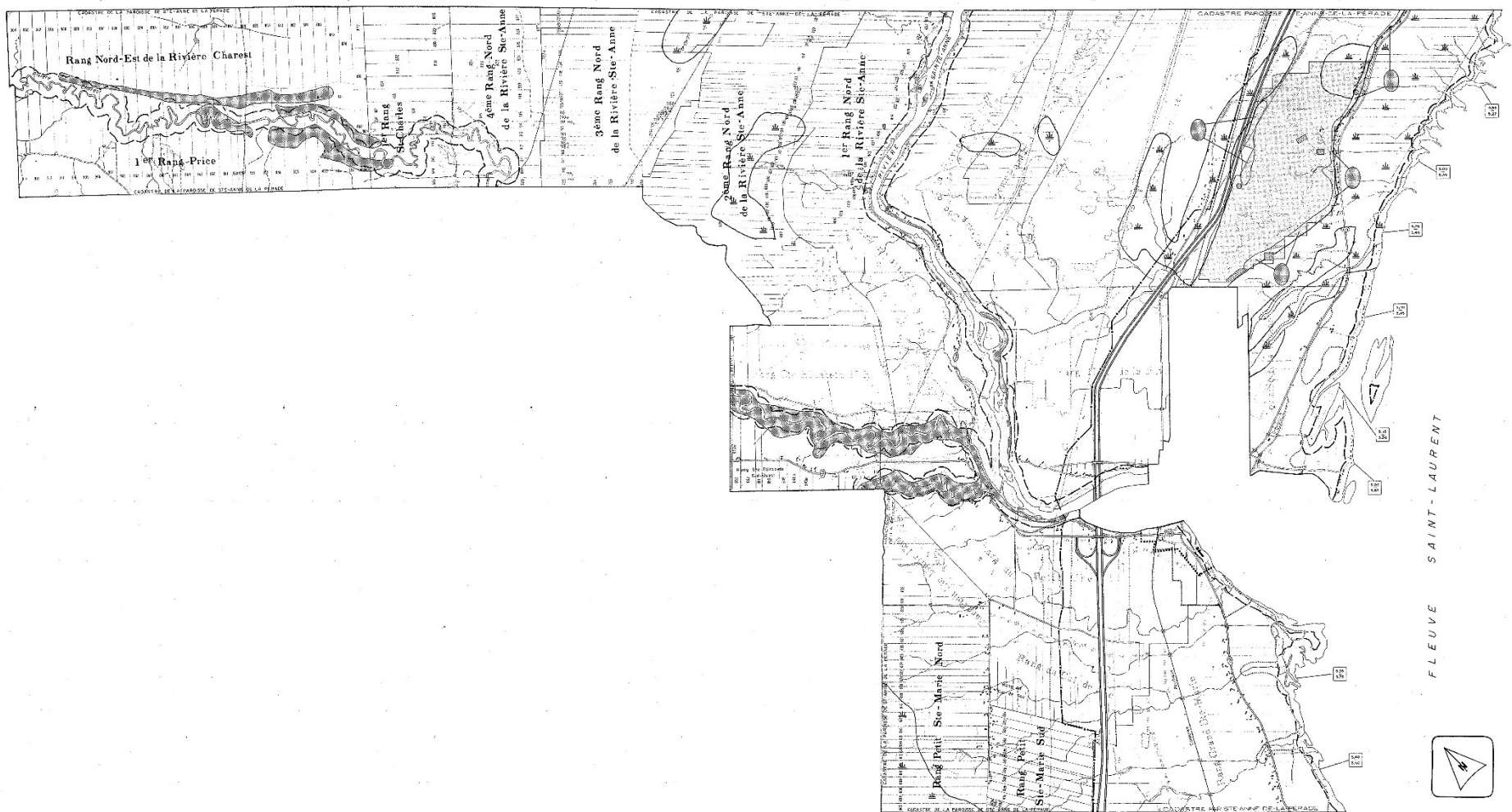
VÉRIFICATION

Approuvé: Armand Lévesque
Revisé: Robert Boivin
Date: 7 mai 1995

ÉCHELLE

1:25 000
1 cm = 250 m

Échelle à consulter avec le plan de zonage des risques, pour les zones à risque.



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE



CONTRÔLE INTÉRIMAIRE

-  limite de la zone de risques d'inondation
-  cote d'inondation (récurrence 20 ans), en mètre
-  cote d'inondation (récurrence 100 ans), en mètre
-  zone de risques moyens de glissements de terrain
-  sols de très faible perméabilité
-  limite de la zone d'encadrement naturel
-  point de captage d'eau potable (périmètre immédiat)
-  périmètre de protection des points de captage
-  limite de la zone agricole désignée
-  site du patrimoine

LOCALISATION DE LA MUNICIPALITÉ



SOURCES
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec, 1983.
Ministère de l'Environnement du Québec, 1995.
Municipalités constituées, 1995.

FOND DE CARTE: Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

N°	RÉVISION	Par	Date

CARTOGRAPHIE

Daniel Gagnon
Marc Pomeroy

DATE
octobre 1998

VÉRIFICATION

André Lussier
Robert Bouchard

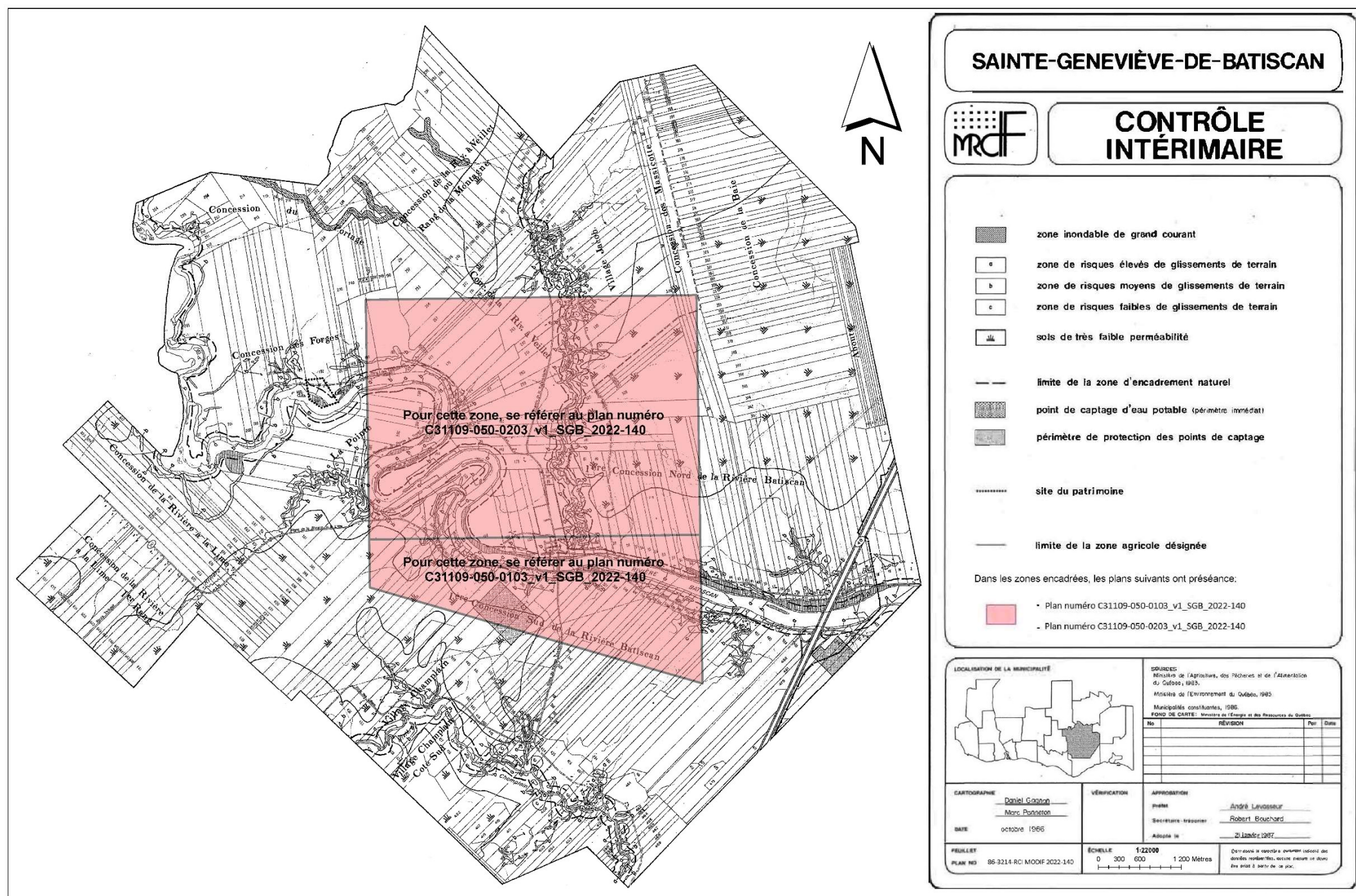
Adopté le
21 janvier 1997

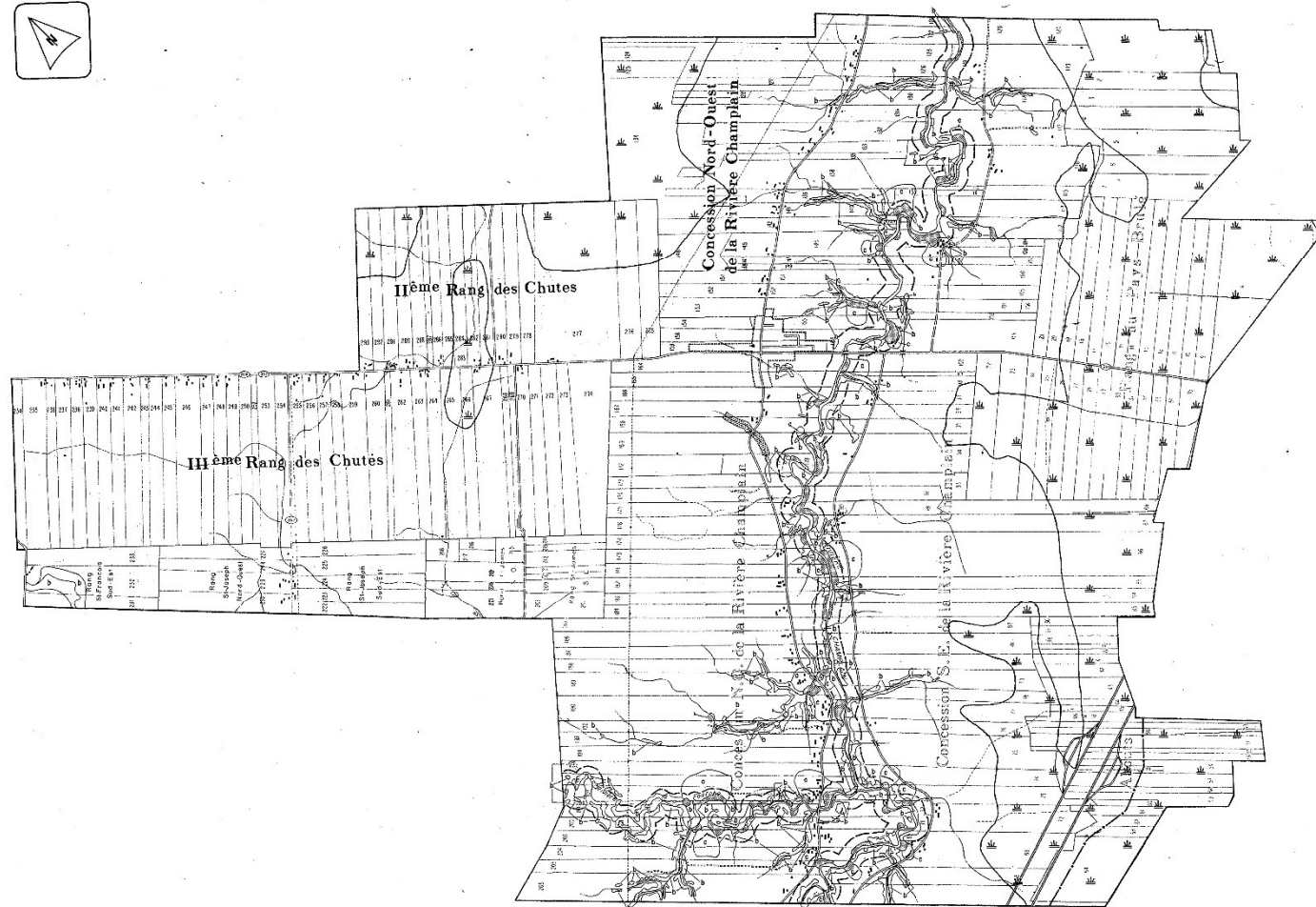
FEUILLET
PLAN NO 86-3201-RC

ÉCHELLE
1:33 500

0 100 200 M

Cette carte a été conçue et dessinée par le Service de l'information géographique du Québec.
Année 2000-01-01





 zone de risques élevés de glissements de terrain

 zone de risques moyens de glissements de terrain

 zone de risques faibles de glissements de terrain

 sols de très faible perméabilité

— — limite de la zone d'encadrement naturel

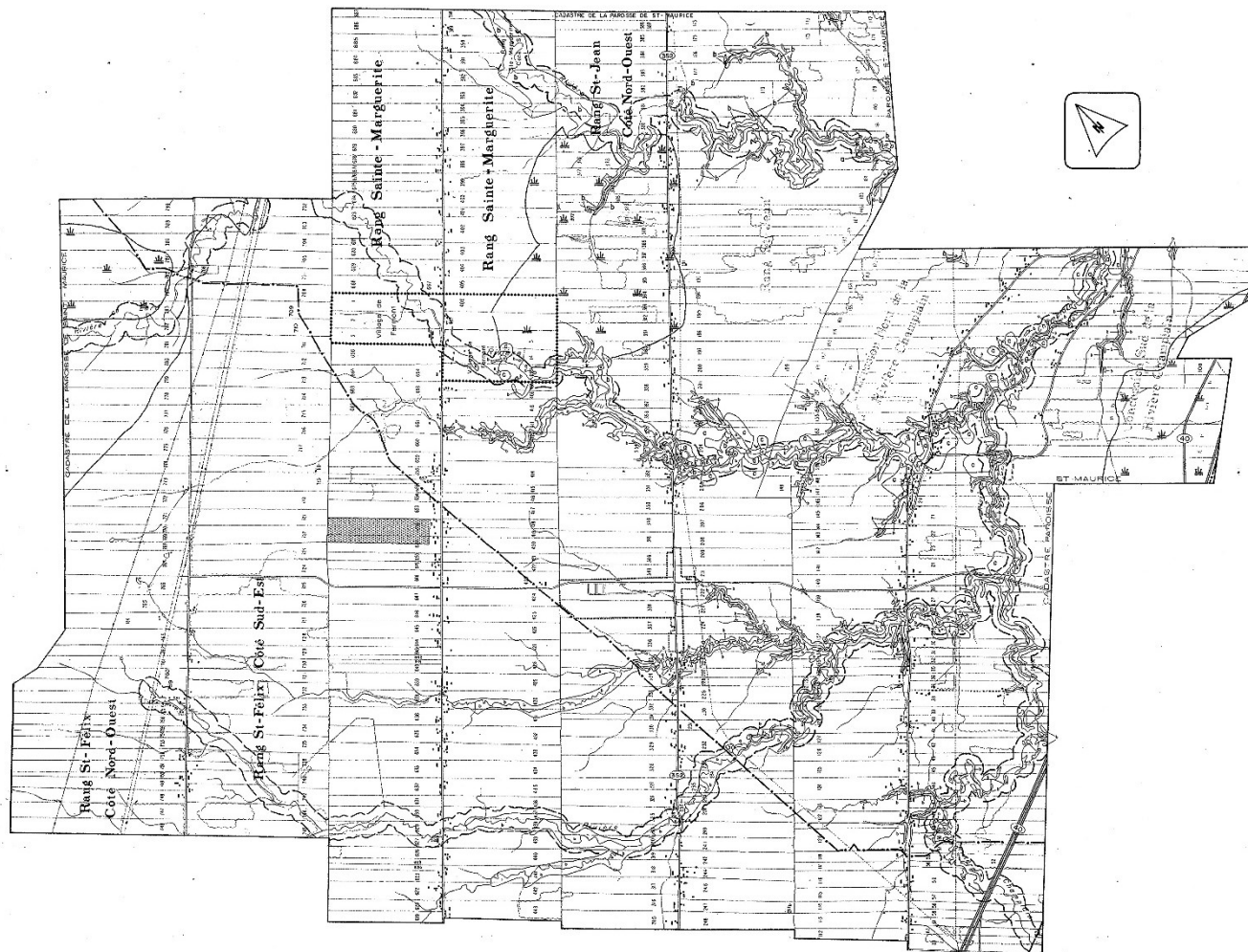
 point de captage d'eau potable (périmètre immédiat)

— — — — — limite de la zone agricole désignée



CARTOGRAPHIE		VÉRIFICATION		APPROBATION	
<u>Daniel Gagnon</u> <u>Marc Panneton</u>				<u>André Levesqueur</u> Prêtre <u>Robert Bouchard</u> Secrétaire-registrar	
DATE		ECHELLE		Adopté le	
octobre 1996		1:26 000		<u>21 janvier 1997</u>	
FEUILLET		NIVEAU		Les usages à caractère religieux sont des usages autorisés. Toute autre utilisation des données est interdite.	
PLAN NO		0 250 500 750 m			
86-3215-RC1					

Étant donné ce deuxième placement indicatif des données respectives, nous nous ne devons être pris à partir de ce point.



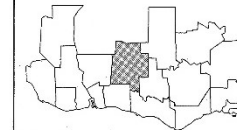
SAINT-AURICE



CONTRÔLE INTÉRIMAIRE

- zone de risques élevés de glissements de terrain
- zone de risques moyens de glissements de terrain
- zone de risques faibles de glissements de terrain
- sols de très faible perméabilité
- limite de la zone d'encadrement naturel
- point de captage d'eau potable (périmètre immédiat)
- limite de la zone agricole désignée
- site du patrimoine

LOCALISATION DE LA MUNICIPALITÉ



SOURCES
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec, 1985.
Ministère de l'Environnement du Québec, 1985.
Municipalités constituées, 1986.

FOND DE CARTE: Ministère de l'Environnement du Québec

No	REVISION	Par	Date

CARTOGRAPHIE

Daniel Gagnon

Marc Pomeroy

DATE

octobre 1986

VÉRIFICATION

André Levesque

Robert Bouchard

Adopté le

21 janvier 1987

APPROBATION

André Levesque

Robert Bouchard

Adopté le

21 janvier 1987

FEUILLET

PLAN NO 86-3216-RCI

ÉCHELLE

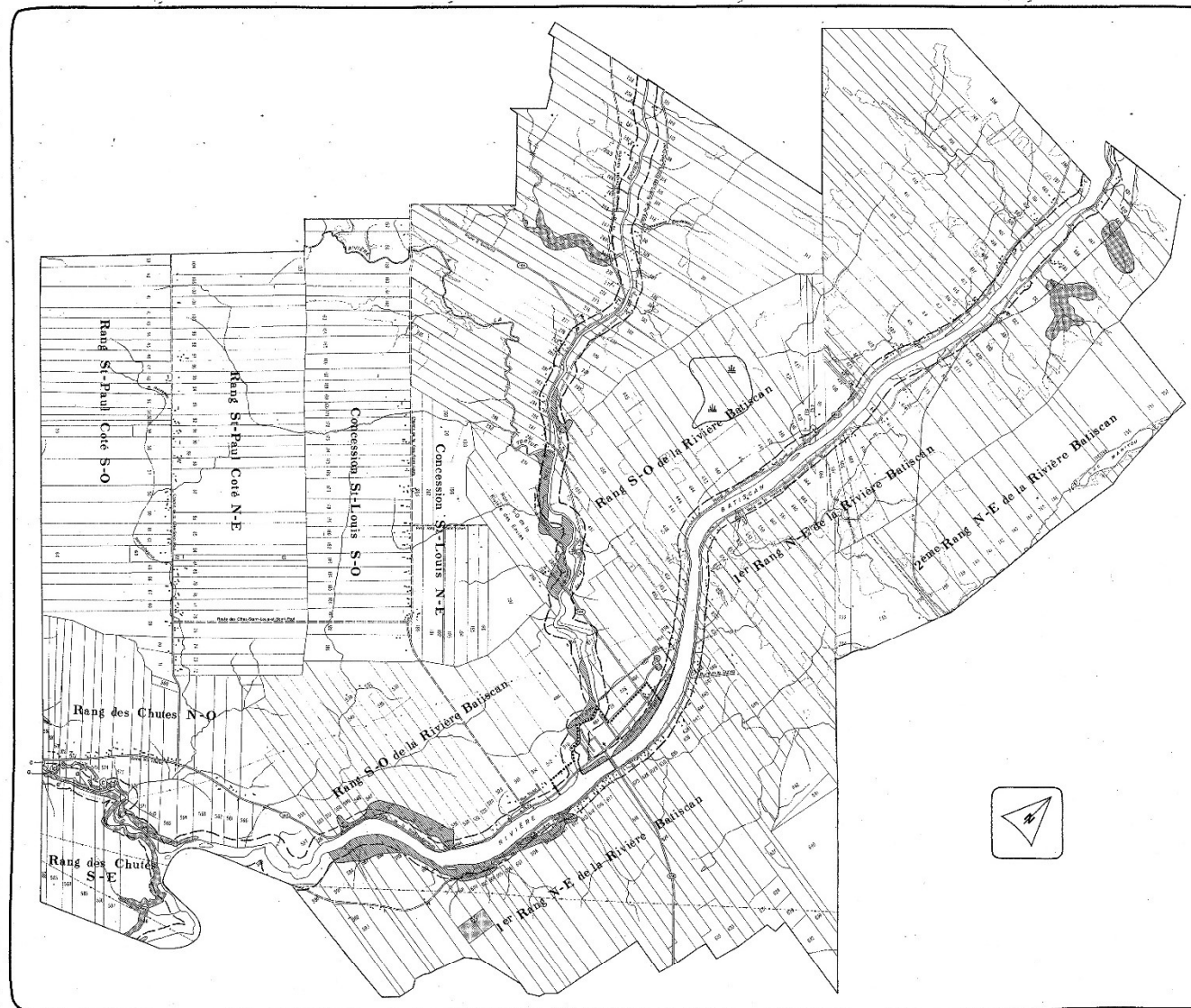
1/31 500

0 300 600 900 m

Échelle: 1/31 500
Échelle: 1/31 500
Échelle: 1/31 500



È importante la distinzione tra i due indicatori di cui sopra, in quanto essi misurano due aspetti diversi della qualità della vita.



SAINT-STANISLAS



CONTRÔLE INTÉRIMAIRE

- zone inondable de grand courant
- zone de risques élevés de glissements de terrain
- zone de risques moyens de glissements de terrain
- zone de risques faibles de glissements de terrain
- sols de très faible perméabilité
- limite de la zone d'encadrement naturel
- point de captage d'eau potable (périimètre immédiat)
- périmètre de protection des points de captage
- site du patrimoine
- limite de la zone agricole désignée

LOCALISATION DE LA MUNICIPALITÉ



SOURCES:
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec, 1985.
Ministère de l'Environnement du Québec, 1985.
Municipalités constituantes, 1986.

FOND DE CARTE: Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

No.	RÉVISION	Par	Date

CARTOGRAPHIE

Daniel Gagnon
Marc Parnett
octobre 1986

PSUILLET

PLAN NO 86-3220-RC1

VÉRIFICATION

André Levasseur
Robert Bouchard
Adopté le 31 janvier 1987

APPROBATION

André Levasseur
Robert Bouchard
Adopté le 31 janvier 1987

ÉCHELLE

1:31 500

0 100 200 300 m

Échelle: 1:31 500
Pour connaître le nombre, parcourez les cartes
d'ordonnées géographiques, ne pas mesurer sur carte
sans prise de vue de la plan.